

› EN RÉSUMÉ

- Au stade de l'ITL, la personne n'a **pas de symptômes** et n'est **pas contagieuse**.
- L'ITL ne peut être mise en évidence qu'après exclusion de la TBC-maladie.
- La majorité des TBC **se manifestent rapidement** après l'infection, plus de la moitié dans les 2 ans qui suivent.
- Prendre un **traitement préventif** limite le risque de développer une TBC-maladie.



Si vous présentez des **difficultés financières et/ou avez besoin d'un soutien (gratuit) dans la prise de votre traitement**, n'hésitez pas à prendre contact avec le Centre de Prévention de la Tuberculose du FARES de votre région.

Fonds des Affections Respiratoires asbl

N'hésitez pas à contacter un-e infirmier-e du **centre de prévention de TBC** le plus proche de chez vous :

› Équipe Centrale

Rue Haute 290, Bâtiment 800
1000 Bruxelles
Tél.: 02 512 29 36
info@fares.be

› Bruxelles

Tél.: 02 538 05 95
cpt.bruxelles@fares.be

› Hainaut

Tél.: 071 31 35 04
cpt.hainaut@fares.be

› Liège

Tél.: 04 279 30 08
cpt.liege@fares.be

› Luxembourg

Tél.: 0474 57 17 28
cpt.luxembourg@fares.be

› Namur et Brabant Wallon

Tél.: 081 77 51 02
cpt.namur-brabantwallon@fares.be



Plus d'infos sur www.fares.be



L'INFECTION TUBERCULEUSE LATENTE

INFECTÉ, MAIS PAS MALADE



› INFECTÉ, MAIS PAS MALADE... NI CONTAGIEUX

L'**Infection Tuberculeuse Latente (ITL)** est le résultat d'une contamination par le Bacille de Koch (BK), la bactérie responsable de la tuberculose. Suite à un contact avec une personne atteinte de cette maladie sous sa forme contagieuse, les BK sont entrés dans votre organisme et restent actuellement en état de latence grâce à l'efficacité de votre système immunitaire.



› Vous êtes donc porteur de cette bactérie, mais vous n'êtes pas malade, ni contagieux pour votre entourage.

Pour que l'ITL soit confirmée, le diagnostic de tuberculose-maladie doit d'abord être écarté. Pour cela, il est essentiel d'avoir réalisé une **radiographie des poumons** et d'avoir **consulté un médecin**.

› UN QUART DE L'HUMANITÉ PRÉSENTE UNE ITL

Il est important de faire la différence entre l'ITL et la tuberculose-maladie. En effet, 90% des infections par le BK n'entraîneront pas le développement de la tuberculose maladie grâce à un système immunitaire suffisamment efficace.



Cela signifie que dans 10% des cas, il est possible que la tuberculose-maladie se déclare au cours de la vie, notamment lorsque l'immunité est affaiblie. Dans ce cas, si la tuberculose se développe, les signes suivants peuvent apparaître :

- Fatigue
- Fièvre
- Transpiration nocturne
- Amaigrissement
- Toux en cas de TBC pulmonaire
- Expectorations (avec parfois du sang) en cas de TBC pulmonaire

**SI VOUS RESSENTEZ CES SYMPTÔMES,
IL EST VIVEMENT RECOMMANDÉ DE
CONSULTER UN MÉDECIN.**

› UN TRAITEMENT POUR PRÉVENIR LA MALADIE



Pour prévenir le risque d'apparition de la tuberculose-maladie, le médecin peut vous recommander de prendre un **traitement préventif**. Celui-ci consiste généralement en la prise d'un antibiotique (nommé INH - Nicotibine®) chaque matin à jeun pendant 6 mois. Il nécessitera un suivi médical pour surveiller l'apparition d'effets secondaires éventuels, tels que :

- des problèmes hépatiques (ex : jaunissement de la peau et des yeux),
- une éruption cutanée (ex : rougeurs, démangeaisons sur la peau),
- une neuropathie périphérique (ex : picotements, engourdissement).

Dans ce cas, pas de panique ! Informez-en votre médecin pour adapter le traitement. Le traitement préventif permet de réduire fortement le risque de développer un jour la tuberculose-maladie. Cependant, le risque zéro n'existe pas, surtout en cas d'arrêt prématuré du traitement préventif et/ou de maladie ou traitement qui diminuent l'immunité. Il est donc conseillé de **rester attentif aux symptômes** éventuels.